



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2022-361

PUBLIÉ LE 7 DÉCEMBRE 2022

Sommaire

Secrétariat Général Commun 13 / SGC 13 Service des Ressources Humaines

13-2022-12-07-00002 - Arrêté portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône (4 pages)

Page 3

13-2022-12-07-00001 - Arrêté portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations (4 pages)

Page 8

Secrétariat Général Commun 13

13-2022-12-07-00002

Arrêté portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône



Arrêté du 07 décembre 2022

**portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel
au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de l'emploi,
du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône .**

**La directrice départementale de la direction départementale de l'emploi, du travail et des
solidarités des Bouches-du-Rhône,**

Vu le code général de la fonction publique, livre II ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi
qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales
interministérielles ;

Vu le décret du président de la république du 29 juillet 2020 portant nomination de
Christophe Mirmand en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de
la zone de défense et de sécurité Sud, préfet du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration
dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2021 portant nomination de Nathalie DAUSSY en qualité de directrice
départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2021 portant délégation de signature à Madame Nathalie DAUSSY,
directrice départementale de l'emploi, du travail, et des solidarités des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein des
ministères de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2022 portant désignation des membres du bureau de vote électronique ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'État ;

Vu le courriel du 6 décembre 2022 de la de la direction départementale informant les organisations syndicales de leurs possibilités de désigner des délégués de liste dans les bureaux et sections de vote,

Arrête :

Article 1^{er} : Il est institué un bureau de vote centralisateur pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités des Bouches-du-Rhône situé :

55 boulevard Périer 1er étage - Salle Sylvie Trémouille, à Marseille (8ème).

Article 2 : Le bureau de vote centralisateur sera ouvert le jeudi 8 décembre 2022 entre 09h00 et 17h00 (heure de Paris).

Article 3 : Le bureau de vote se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Présidente	Nathalie	DAUSSY
Vice-président	Jérôme	COMBA
Secrétaire	Anthony	BARRACO
Secrétaire adjoint 1	Delphine	FERRIAUD
Secrétaire adjoint 2	Annick	FERRIGNO

Il est ajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué, et le cas échéant un délégué suppléant, de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
CFDT	Fatima	KECHICHI
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Délégué de liste	Ghislain	COUDAUD
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Délégué de liste suppléant	Lucas	DEJEUX
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Déléguée de liste suppléante	Marie-Ange	GASS
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Déléguée de liste suppléante	Judith	PAULIN-MALLET
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Délégué de liste suppléant	Célia	GOURZONES

Article 4 : Il est institué une section de vote située :

Le pilon du Roy - Bât B - rue Pierre Berthier, Salle Cézanne, 2ème étage, à Aix en Provence,

La section de vote sera ouverte le jeudi 8 décembre 2022 entre 09h00 et 17h00 (heure de Paris).

La section de vote se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Jérôme	CORNIQUET
Vice-présidente	Cécile	AUTRAND
Secrétaire	Rémi	MAGAUD
Secrétaire Adjoint	Kévin	FILORI

Il est ajouté à cette liste de membres nommés par l'autorité administrative, un délégué, et le cas échéant un délégué suppléant, de chaque liste en présence :

Organisation	Prénom	Nom
liste commune SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE/UFSE- CGT Déléguée de liste	Servane	LE COUEDIC-PONCET

Article 5 : En cas d'empêchement de la présidente du bureau de vote centralisateur, la signature des actes relatifs à l'accomplissement des opérations électorales est déléguée au secrétaire du bureau de vote.

Article 6 : L'arrêté du 28 novembre 2022 portant désignation des membres du bureau de vote électronique est abrogé.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

La directrice départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités,

SIGNÉ :

Nathalie DAUSSY

Secrétariat Général Commun 13

13-2022-12-07-00001

Arrêté portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Arrêté du 07 décembre 2022

**portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel
au comité social d'administration de proximité de la direction départementale
de la protection des populations**

Le directeur départemental de la protection des populations,

Vu le code général de la fonction publique, livre II ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret du président de la république du 29 juillet 2020 portant nomination de Christophe Mirmand en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet du département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2022 instituant des comités sociaux d'administration au sein du ministères de l'intérieur et des outres-mer ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Yves ZELMEYER en qualité de directeur départemental de la protection des populations des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Yves ZELMEYER, directeur départemental de la protection des populations des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 25 novembre 2022 portant composition du bureau de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté du 30 novembre 2022 modifiant l'arrêté du 9 mars 2022 portant dérogation à l'utilisation du vote électronique en vue du prochain renouvellement général des instances de dialogue social dans la fonction publique de l'État ;

Considérant le courriel du 6 décembre 2022 de la direction départementale de la protection des populations informant les organisations syndicales de leur possibilité de désigner des délégués de liste dans les bureaux et sections de vote ;

Arrête :

Article 1^{er} : Il est institué un bureau de vote centralisateur pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône situé :

DDPP des Bouches du Rhône
Salle Borde, 1^{er} étage.
Hôtel des Finances du Prado
22, rue Borde
13 285 Marseille.

Il sera ouvert le jeudi 8 décembre 2022 entre 8h00 et 17h00 (heure de Paris).

Article 2 : Le bureau de vote centralisateur se compose comme suit :

Représentants de l'administration :

	Prénom	Nom
Président	Yves	ZELMEYER
Vice-présidente	Audrey	AYOUN
Secrétaire	Chloé	POUPARD
Secrétaire adjointe	Odile	GRAC

Représentants des listes en présence :

	Prénom	Nom
Délégué de liste pour la liste commune FO-UNSA	Olivier	DESLONGRAIS
Déléguée de liste suppléante pour la liste commune FO-UNSA	Murielle	DEFONTIS
Délégué de liste pour SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	Marc	LOUVEL
Délégué de liste suppléant pour SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE	Emmanuel	SIMIEN
Délégué de liste pour l'UFSE CGT	Emmanuel	BALDET
Déléguée de liste suppléante pour l'UFSE CGT	Nathalie	GRUNWALD
Délégué de liste pour la CFDT	Laurent	RAGAVA
Délégué de liste suppléant pour la CFDT	Jean-Philippe	BENARD

Article 3 : Il est institué une section de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône située :

DDPP des Bouches du Rhône
Service Education routière – Site d'Aubagne
Bureau des IPCSR
171 promenade Pierre Blancard
13 400 Aubagne.

Elle sera ouverte le jeudi 8 décembre 2022 entre 9h00 et 17h00 (heure de Paris).

Article 4 : La section de vote d'Aubagne se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Jean-Luc	DELRIEUX
Secrétaire	Agnès	LASNE

Article 5 : Il est institué une section de vote pour l'élection des représentants du personnel au comité social d'administration de proximité de la direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône située :

DDPP des Bouches du Rhône
Service Education routière – Site de Vitrolles
Bureau des IPCSR
rue Francois Dumouriez du Perier
13 127 Vitrolles.

Elle sera ouverte le jeudi 8 décembre 2022 entre 9h00 et 17h00 (heure de Paris).

Article 6 : la section de vote de Vitrolles se compose comme suit :

	Prénom	Nom
Président	Antoine	BORREDON
Secrétaire	Benoîte	LETAVERNIER

Article 7 : L'arrêté du 25 novembre 2022 portant composition du bureau de vote de la direction départementale de la protection des populations des Bouches-du-Rhône est abrogé.

Article 8 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Le directeur de la protection des
populations

Signé :

Yves ZELMEYER

